

Dispositifs particuliers de l'Education Prioritaire



- Dispositif moins de 3 ans



L'école maternelle française est un vrai modèle pour de nombreux pays. À sa manière à elle, adaptée aux premiers temps de l'enfance, elle prépare aux étapes scolaires ultérieures.

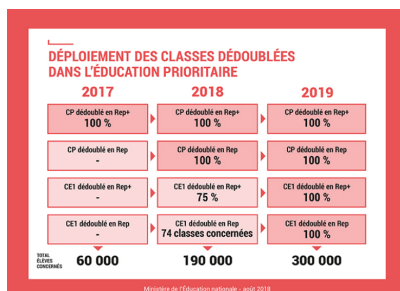
L'école maternelle est le moment de la première expérience collective. L'enfant y apprend le respect de soi, l'attention aux autres et l'entraide ; il apprend aussi à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer. Les années d'école maternelle posent les bases des apprentissages ultérieurs. Elles sont par conséquent décisives.

Parce que les inégalités qui apparaissent dès les premiers moments de la vie peuvent s'installer pour très longtemps, parce qu'un enfant de 3 ans issu de milieu populaire a trois fois moins de vocabulaire qu'un enfant issu de milieu favorisé, **la scolarisation des enfants les plus jeunes est au cœur des préoccupations du gouvernement.**

L'accueil des tout-petits est progressivement assuré dans les écoles maternelles des 1 089 réseaux d'éducation prioritaire, avec pour objectif de scolariser 30% des enfants de moins de 3 ans dans les zones défavorisées d'ici 2017. Cet objectif de scolarisation a été porté à 50% des enfants de moins de trois ans scolarisés en REP+ (réseaux d'éducation prioritaire renforcés) lors du comité interministériel "égalité et citoyenneté" du 6 mars 2015.

[Pour aller plus loin.](#)

- Dispositif CP et CE1 dédoublés



20 % des élèves ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire. Pour attaquer la difficulté scolaire à la racine, il est indispensable que les élèves les plus fragiles bénéficient d'un **encadrement plus important dans les premières années d'apprentissage** et d'approches pédagogiques de grande qualité. C'est le sens du dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire (Rep) et réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+) initié à la rentrée 2017.

En Sarthe, toutes les classes de CP et de CE1 de l'Education Prioritaire sont dédoublées à la rentrée 2019.

- 54h de formations dédiées en REP+ (Mesures de la refondation de l'Education Prioritaire)



MESURE 7 Du temps pour travailler ensemble

Du temps sera dédié à la formation, au travail en équipe et au suivi des élèves dans les réseaux les plus difficiles :

- au collège : une heure et demie par semaine
- en primaire : 9 jours par an



MESURE 8 Un grand plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire

- Trois jours de formation annuels garantis dans les réseaux les plus difficiles
- Des experts de terrain pour accompagner les équipes
- Un tutorat pour les nouveaux enseignants

- Espace collaboratif Magistère (accès réservé Enseignants)



Espace Collaboratif

Formation Education prioritaire Sarthe

- Conférences

- Conférence du 6 février sur la construction du nombre au cycle 2 par M Brissiaud
- Temps d'accompagnement sur les gestes professionnels au cycle 3 par Mme Bucheton

M.A.J. le 18/03/2019

Dans cette rubrique

- [Sommaire](#)